



VOLLEY-BALL

**LES 26,27 ET 28
MARS 2025**

**HALLE DES SPORTS
DU LIFFRÉ**



**FINALE
NATIONALE
VOLLEYBALL
JUNIOR
2025**



RENSEIGNEMENTS GENERAUX

ACCUEIL

LE MERCREDI 26 MARS 2025

Accueil administratif : le mercredi 26 mars 2025 à **partir de 13h00** :

- Lycée St Joseph : [63 Rue Mouexigné - 22400 Lamballe](#)

Passage obligatoire d'un encadrant et des joueuses pour les vérifications des engagements, documents administratifs.

ORGANISATION

UGSEL Côtes d'Armor

7 rue Jules Verne - CS 30222
22002 SAINT-BRIEUC cedex 01
Tél : 02.96.43.85.15

Marie-Philippe BEUZEBOC - directrice de comité ☎ : **06 31 61 91 53**

ugsel22@e-c.bzh

LIEUX COMPETITION

Mercredi 26 mars : Collège Sacré-Cœur

- 23 Rue Madame Rouxel Bertin, 22400 Lamballe-Armor

Jeudi 27 et vendredi 28 mars Halle des Sports du Liffré

- Rue Fernand Labbé, 22400 Lamballe-Armor

ACCES POUR ACCUEIL

Parking aux abords de l'établissement)

QUESTIONNAIRE

A envoyer à l'Ugse Côtes d'Armor avant le : **vendredi 14 mars 2025**

1er temps à

- : ugsel22@enseignement-catholique.bzh

2^{ème} temps par courrier à :

- Comité UGSEL 22, 7 rue Jules Verne, 22000 SAINT-BRIEUC

L'inscription doit être obligatoirement accompagnée du chèque réglant la totalité et du chèque de caution

RESTAURATION

Restauration sur place sauf les petits déjeuners (hôtel)

Prix des repas (en conformité avec les tarifs proposés par l'UGSEL Nationale)

8,50€/repas midi 10€/repas soir

Tous les repas seront pris au lycée Saint Joseph de LAMBALLE.

Pas de remboursement en cas de désistement.

HEBERGEMENT

Charge à chaque établissement de contacter l'hôtel de son choix.

Voir sur les sites internet : Booking.com ou sur Hotel.com.

DROIT D'ENGAGEMENT

98€ par équipe + 14€ par jeune officiel.

TRANSPORT

Pas de navette

PRIMES KILOMETRIQUES	La prime kilométrique versée en 2025 pour la participation aux championnats nationaux sera calculée sur l'ensemble des championnats organisés au regard de 2 critères : - le nombre d'élèves déplacé(e)s par l'AS, la distance aller-retour (référence Dicoroute) entre l'AS et le lieu du championnat. L'objectif est de redistribuer l'ensemble du budget alloué chaque année et d'augmenter la prime pour les AS venant de loin.
PREMIERS SECOURS	Chaque équipe doit se sentir concernée par les gestes de premier secours et est invitée à se munir d'une trousse de secours pour la prise en charge de blessures bénignes. En cas de nécessité, les urgences seront assurées par les services locaux (pompiers, centre hospitalier).
PASTORALE	Un temps fort sera partagé lors de la réunion d'ouverture.
CONVIVIALITÉ	Nous organiserons un "apéro des régions" qui précèdera le dîner. Chaque enseignant est invité à emmener une spécialité de sa région.
CADEAU-SOUVENIR	Un lot souvenir sera offert à chaque participant et enseignant.
RECOMPENSES	Les récompenses par équipes seront remises le vendredi 28 mars à l'issue des rencontres.
PHOTOS	La participation des licenciés aux compétitions UGSEL entraîne la cession du droit à l'image. En cas de refus, merci de prévenir par avance par écrit à l'organisation
RESPONSABILITE	Les accompagnateurs (Professeurs d'EPS, parents ou autres) ainsi que les chefs d'établissement sont directement responsables de la tenue de leurs joueurs et de tout dégât que ces derniers pourraient causer au cours de leur séjour. De plus, l'organisation décline toute responsabilité en cas de perte ou de vol.

RENSEIGNEMENTS TECHNIQUES

Se référer aux règlements sportifs de l'UGSEL 2024-2025 parus sur le site : www.ugsel.org

REGLEMENT

Tous les enseignants sont invités à prendre connaissance des règlements communs aux sports collectifs et les règlements spécifiques à leur activité sur le site de l'UGSEL nationale.

DELEGUES SPORTIFS RESPONSABLES DES JO - CTN

CROSS Frédéric - - GEFFROY Bruno - - GEFFROY Anne- THEBAULT Sylvain

CHARTRE ETHIQUE ET SPORTIVE

Toute participation à un championnat national implique l'acceptation de la Charte Ethique et Sportive (cf. page suivante).

LICENCES

L'accueil sportif ne peut se faire qu'après passage à l'accueil administratif. Les licences élèves **inscrits sur USPORT** (modifiable jusqu'au 22 mars 2025) et licences encadrants seront vérifiées avant la compétition et **cette vérification est obligatoire.**

Tous les licenciés doivent pouvoir prouver leur identité à toutes les compétitions.

PROCEDURE DISCIPLINAIRE ET JURY D'APPEL

Les procédures font référence à l'article 28.2 des règlements généraux cf site de l'UGSEL national. Commission des réclamations en référence à article 28.3.

ARBITRES ET JEUNES OFFICIELS

Chaque équipe qualifiée doit fournir un jeune officiel (qu'il soit joueur ou non).

Un chèque de 500 € sera exigé pour participer à la compétition et devra être remis obligatoirement à l'accueil le 19/03/2025. Ce chèque sera restitué une fois le jeune officiel validé.

Merci d'effectuer le règlement séparément.

CAUTION FORFAIT

Une caution de 500 €, payable par chèque, sera requise.

Cette caution devra être envoyée par courrier en même temps que les dossiers d'engagement.

En cas d'absence de votre AS au championnat, la caution sera conservée.

CERCLE DU RESPECT

Avant chaque match, tous les participants à la rencontre (joueurs, officiels, encadrants) se réuniront au centre du terrain en formant un cercle (Le Cercle du Respect). Echauffement commun des 2 équipes en championnat Promotionnel. Check des joueurs, officiels et encadrants à la fin des matches.

TENUE ET HYDRATATION

Dans la mesure du possible, il est souhaitable que chaque équipe prévoit :

- **deux jeux de maillots** numérotés et de couleurs différentes.
- **deux sifflets** pour ses jeunes officiels.
- **Ballons**
- **chaque compétiteur doit venir avec sa gourde pour s'hydrater pendant la compétition.**

CONTROLE ANTI- DOPAGE

Les licenciés UGSEL peuvent faire l'objet d'un contrôle anti-dopage suivant les modalités arrêtées par le ministère des sports, il est rappelé à tout participant à un championnat national suivant ou ayant suivi un traitement médicamenteux doit pouvoir produire l'ordonnance prescrivant ces médicaments.

A decorative arrow pointing right, composed of blue and yellow geometric shapes.

Un championnat Ugsel est une compétition sportive mais aussi un moment privilégié de rencontre, de partage, de convivialité, dans la logique des valeurs prônées par le projet éducatif de l'Ugsel ancré dans celui de l'Enseignement catholique.

Chaque participant, détenteur d'une licence sportive, représente son établissement. Il est de par son comportement sur et en dehors du terrain, acteur du bon déroulement de la compétition et des protocoles mis en place en s'interdisant notamment la consommation de produits à risque (dopage, alcool, tabac, et autres produits).

Cette charte implique aussi l'acceptation des propositions de l'organisateur en matière d'hébergement et de restauration, ainsi que la participation à l'animation pastorale et aux événements d'ouverture culturelle éventuels.

Le jeune s'engage à être respectueux du jeu, des règles, de lui-même et de tous les acteurs de la compétition (partenaires, adversaires, juges ou arbitres, bénévoles...).

L'adulte est responsable du comportement des jeunes qui lui sont confiés et garant du respect et des règles éthiques et sportives. Il agit par délégation de son chef d'établissement.

L'organisateur s'engage à tout mettre en oeuvre pour que la manifestation se déroule dans le respect des cahiers des charges, tout en favorisant l'accueil et la convivialité.

A decorative arrow pointing right, composed of blue and yellow geometric shapes.

La présente charte devra être validée par toute association sportive participant à une compétition organisée par l'Ugsel.

PROGRAMME GENERAL

Mercredi 26 mars 2025

- **13h00 - 14h00** : Accueil des équipes, vérification des licences au
 - Lycée SAINT JOSEPH - 63 Rue Mouexigné - 22400 Lamballe Armor.
- **14h30** : Cérémonie d'ouverture +temps pastoral+ tirage au sort
- **15h30** : Réunion Technique /Arbitres
- **16h00 – 19h00** : début des matchs au
 - **Collège Sacré-Cœur** - 23 Rue Madame Rouxel Bertin - 22400 Lamballe Armor
- **19h00** : Fin des matchs.
- **19h30** : Repas au self du lycée SAINT JOSEPH

Jeudi 27 mars 2025

- **7h00** : Ouvertures des gymnases
 - Halle des Sports du Liffré - Rue Fernand Labbé -22400 Lamballe-Armor
 - Gymnase Lycée SAINT JOSEPH - 63 Rue Mouexigné - 22400 Lamballe-Armor
- **8h00 à 13h00** : Matchs en continu.
- **13h30-14h30**: Repas au self.
- **15h00 – 18h00** : Matchs en continu dans les 2 salles :
 - Halle des Sports du Liffré - Rue Fernand Labbé -22400 Lamballe-Armor
 - Gymnase Lycée SAINT JOSEPH - 63 Rue Mouexigné - 22400 Lamballe-Armor
- **18h30 - 19h00** : Apéro des régions.
- **19h00** : repas au self du lycée SAINT JOSEPH.

Vendredi 28 mars 2025

- **7h00** : Ouvertures des gymnases
 - Halle des Sports du Liffré - Rue Fernand Labbé -22400 Lamballe-Armor
 - Gymnase Lycée SAINT JOSEPH - 63 Rue Mouexigné - 22400 Lamballe-Armor
- **8h00 à 13h00** : Matchs en continu.

Dans un esprit de convivialité nous souhaitons que toutes les équipes assistent à l'intégralité de la remise des récompenses.

- **13h00** : Remise des prix.
- **13h30 – 14h30** : Repas au self.

Les horaires sont susceptibles d'être modifiés en fonction de l'évolution de la compétition.